

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<b>COMITÉ DE PILOTAGE DU CONSEIL MESSIN DE SANTÉ MENTALE</b>	29/06/2023 Maison de la Métropole
<b>POINTS À L'ORDRE DU JOUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis à rendre par le CLSM sur la démarche du Projet territorial de santé mentale de Moselle.</li> <li>• Bilan des actions depuis le dernier Comité de pilotage en février 2020.</li> <li>• Discussion pour orienter les missions du CLSM.</li> </ul>	
<b>PRÉSENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Olivier ASTIER, Directeur, CH de Jury</li> <li>• Francis BULLINGER, Membre, GEM Camille Claudel</li> <li>• Marie CHANAIS, Responsable de projet, CPTS Metz et environ</li> <li>• Vanessa GHOËCHON, Animatrice, GEM L'Albatros</li> <li>• Laurence GOBERT, Collaboratrice du chef de pôle, CH de Jury, pôle de psychiatrie enfants et adolescents</li> <li>• Lamia HIMER, Déléguée territoriale, ARS Grand Est - DT 57</li> <li>• Paulette HUBERT, Adhérente, UNAFAM57</li> <li>• Françoise LORRAIN, Adhérente, UNAFAM57</li> <li>• Dr Khalifé KHALIFÉ, Vice président Solidarité et Santé, 1er adjoint, cohésion sociale et santé, Eurométropole de Metz et Ville de Metz</li> <li>• Véronique KNEIB, Adjointe aux affaires générales, CH de Jury</li> <li>• Frédéric LAIK, Administrateur, GEM L'Albatros</li> <li>• Coralie LEMOINE-FALGAS, Coordinatrice du Contrat local de santé et de la Convention territoriale globale, Eurométropole de Metz, Direction de la cohésion sociale</li> <li>• Cécilia LEPAGE, Animatrice, GEM Camille Claudel</li> <li>• Alain PROCHASSON, Président, CPTS Metz et environ</li> <li>• Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur du CLSM, CH de Jury</li> </ul> <b>EXCUSÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jérôme BEGUINET, Chargé de mission, ARS Grand Est - DT 57</li> <li>• Laurent TOUVET, Préfet de Metz, Préfecture de la Moselle</li> <li>• Dr Olivier SCARPA, Chef du pôle 3, CH de Jury, pôle de psychiatrie enfants et adolescents</li> </ul>	

### SYNTHÈSE ET DÉCISIONS

Ouverture par Dr Khalifé Khalifé qui préside le comité de pilotage.

Présentation des membres présents.

Informations générales :

- CLS constitué d'un axe santé mentale.
- Travail en cours sur le Plan régional de santé.

# 1. PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ DE MOSELLE

## 1.1. AVIS DU CLSM SUR LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM)

Lamia Himer invite les membres du comité de pilotage du CLSM à rendre un avis au PTSM qui fait partie des étapes avant sa signature prévue après l'été.

### Proposition

- La proposition retenue de Stéphane TK pour rédiger l'avis du CLSM consistera à : 1. transmettre aux membres la feuille de route et le diagnostic, 2. organiser une réunion avec la participation de Jérôme Béguinet pour répondre aux questions sur la démarche PTSM et 3. soumettre l'avis rédigé à la signature de l'hôpital de Jury et de l'Eurométropole de Metz qui respectivement porte et préside les instances du CLSM.

# 2. BILAN ET PERSPECTIVES DU CLSM PAR AXE THÉMATIQUE

## 2.1. DÉCISIONS DU COMITÉ DE PILOTAGE

### 2.1.1. COORDINATION

#### **Optimiser l'action des acteurs messins intervenant dans le champ de la santé mentale**

- Dr Khalifé Khalifé demande qu'une réunion soit organisée avec l'ensemble des acteurs locaux qui interviennent dans le domaine de la santé mentale. L'objectif est de connaître ce qui se fait localement et d'optimiser leurs actions.

#### **Expérimenter les premiers secours en santé mentale dans les quartiers**

- Organiser après l'été une session test aux Premiers secours en santé mentale (PSSM). Elle sera ouverte en priorité aux habitants et accessible aux acteurs du quartier intéressés et à un ou deux médecins généralistes de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Metz et environs. Une demande sera adressée au Contrat local de santé (CLS) pour financer l'achat des livrets remis aux participants.

#### **Agir en faveur de la santé mentale des habitants des quartiers**

- Poursuivre la collaboration avec les Conseils citoyens en ouvrant la réflexion à l'ensemble des acteurs des quartiers.

### Remarques

- Frédéric Laik qui a vécu dans un quartier populaire fait part de la difficulté pour certains habitants de parler de la santé mentale.
- Dr Khalifé Khalifé remarque :
  - Des moyens disponibles pas assez utilisés. Nécessité de mieux utiliser ces moyens. Mieux articuler les dispositifs existants pour optimiser les ressources et fluidifier davantage les parcours de soins en santé mentale, notamment en pédopsychiatrie.
  - Difficulté de s'y retrouver par rapport aux instances dans le champ de la santé mentale. Besoin de clairement définir le rôle de chaque contractualisation et outil de gouvernance (CLS / CLSM / PTSM ...), leurs complémentarités et interactions.

### Propositions

- Dr Khalifé Khalifé propose : 1. de s'appuyer sur les mairies de quartier pour diffuser de l'information (bornes numériques sont en cours d'installation), 2. d'engager une collaboration avec la future Maison des femmes pour développer des actions d'information et de prévention en santé mentale et 3. de se rapprocher des équipes de prévention spécialisée (CMSEA, Apsis Emergence) pour travailler avec elles les questions de santé mentale.

#### 2.1.2. INCLUSION

##### Logement et santé mentale

- Évaluer l'effet sur l'accès et le maintien dans le logement des deux conventions entre les bailleurs et l'hôpital de Jury en collaboration avec l'Arelor, représentant des bailleurs.

##### Connaissance en santé mentale des habitants

- Poursuivre l'organisation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM).
- Confirmer l'intérêt d'un support d'information en santé mentale destiné au grand public.
- Étudier la faisabilité d'une intervention auprès des membres de la Conférence territoriale de santé avec comme objectif d'initier les participants à la manière d'agir en situation avec une personne qui présente des signes de difficulté en santé mentale.

##### Proposition des membres

- Dr Khalifé Khalifé propose d'associer Bénédicte Michel, directrice de l'habitat et du logement de l'Eurométropole de Metz, pour travailler sur l'évaluation du partenariat avec les bailleurs sociaux.

#### 2.1.3. SITUATIONS DE PRÉCARITÉ

##### Expérimentation d'une instance pluriprofessionnelle de réflexion et d'aide aux personnes en difficulté

- Lamia Himer propose de se rapprocher du Dispositif d'appui à la coordination (DAC) pour étudier la pertinence de mettre en place cette instance pluriprofessionnelle. Existence de l'outil PARSEO (e-santé) pour un partage d'information entre professionnels.

##### Propositions des membres

- Dr Khalifé Khalifé propose qu'une collaboration s'engage entre l'hôpital de Jury et les équipes médicales existantes (Médecin du Monde et 115) qui interviennent auprès des personnes en grande précarité.

#### 2.1.4. ENFANCE ET PARENTALITÉ

##### Former des professionnels au Jeu des trois figures

- Confirmer avec les professionnels concernés la pertinence de former des intervenants au Jeu des trois figures.

##### Sensibiliser les parents à la santé mentale

- Organiser dans le cadre des SISM un spectacle théâtral pour aborder les questions de santé mentale de l'enfant.
- Accompagner l'unité Françoise Dolto du Centre hospitalier de Jury et la future Maison des bébés de la Ville de Metz pour aborder les problématiques de santé mentale en lien avec la périnatalité.

##### Propositions des membres

- Vincent Di Bartolo invite à déposer un projet dans le cadre de la Cité éducative.

### **2.1.5. JEUNES**

#### **Promouvoir la santé mentale des jeunes**

- Soutenir la Maison des adolescents dans le développement de partenariat avec les acteurs locaux en capacité de soutenir son activité de prise en charge des jeunes en difficulté.
- Réunir les partenaires pour recréer du lien et enrichir les partenariats. Un besoin fort de développer la santé sexuelle et affective.

#### **Remarque des membres**

- Laurence Gobert fait part de la recherche de partenaires pour soutenir les prises en charge de la Maison des adolescents qui est victime de son succès.